

Séance du 11 juillet 2024

Délibération n° D2024-036

L'an deux mille vingt-quatre, le 11 juillet, à vingt heures trente-deux minutes, se sont réunis dans le lieu ordinaire de leurs séances les membres du Conseil municipal de la **Commune de Saint-Georges-de-Luzençon**, sous la présidence de **M. Didier CADAUX, Maire** de la Commune de **Saint-Georges-de-Luzençon**, dûment convoqués le **05 juillet 2024**.

Présents : CADAUX Didier, CARNAC Alain, CARRIERE Philippe, EGEA Frédéric, FAGES Christine, GAUFFRE Christian, LEPETIT Philippe, MUYS Elisabeth, THOMAS Remi et VICENTE Florian.

Formant la majorité des membres en exercice

Procuration(s) : BEAUMONT Yvon (pouvoir à GAUFFRE Christian), BERNARD Jean Luc (pouvoir à THOMAS Rémi), CHUREAU Esther (pouvoir à CADAUX Didier), DELMAS Corinne (pouvoir à FAGES Christine), FORT Dominique (pouvoir à MUYS Elisabeth), GALTIER Samuel (pouvoir à VICENTE Florian)

Absent(s) excusé(s) : ARIZA Emmanuelle, CARRIERE Edith, LOPEZ Emilie

Nombre de Membres en Exercice : 19
Nombre de Membres présents : 10
Nombre de suffrages exprimés : 16
Vote(s) Pour : 16
Vote(s) Contre : 0
Absentions(s) : 0

Publiée le : 12 juillet 2024

Transmise au Représentant de l'État le : 12 juillet 2024

Il a été procédé, conformément à l'article L 121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales, à la nomination d'un Secrétaire pris dans le sein du Conseil. **M. VICENTE Florian** ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné(e), pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Objet de la délibération : Budget Communal 2024 : Décision modificative n°01

Cette décision modificative est nécessaire pour mettre à jour l'article d'imputation (chapitres différents : 204 => 21) des travaux pour le changement des lampes du stade.

Virement de crédits

| Désignation | Dépenses | | Recettes | |
|---|-----------------------|-------------------------|-----------------------|-------------------------|
| | Diminution de crédits | Augmentation de crédits | Diminution de crédits | Augmentation de crédits |
| INVESTISSEMENT | | | | |
| D 204182 : Subv org publics divers - Bâtiments et insta | 72 000.00 € | | | |
| TOTAL D 204 : Subventions d'équipement versées | 72 000.00 € | | | |
| D 21538 : autres réseaux | | 72 000.00 € | | |
| TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles | | 72 000.00 € | | |
| Total | 72 000.00 € | 72 000.00 € | | |
| Total Général | | 0.00 € | | 0.00 € |

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

ADOpte, cette décision modificative.

Séance du 11 juillet 2024

Délibération n° D2024-036

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an ci-dessous.

Fait à Saint-Georges-de-Luzençon

Le 11 juillet 2024

Le Secrétaire de séance



Pour extrait conforme,
Monsieur Le Maire
M. CADAUX Didier



Le Maire,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours :

DELAIS ET VOIES DE RECOURS : Conformément à l'article R 421-1 du Code de la justice administrative.

Dans les 2 mois à partir de la notification du présent arrêté, vous pouvez entreprendre :

- un recours gracieux auprès de l'autorité territoriale,
- et/ou
- un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication par courrier postal (68 rue Raymond IV, BP 7007, 31068 Toulouse Cedex 7 ; Téléphone : 05 62 73 57 57 ; Fax : 05 62 73 57 40) ou par le biais de l'application informatique Télérecours, accessible par le lien suivant : <http://www.telerecours.fr>.

Accusé de réception d'un acte en préfecture

Objet de l'acte : Budget Communal 2024 : Décision modificative n°01

Date de décision: 11/07/2024

Date de réception de l'accusé 12/07/2024

de réception :

Numéro de l'acte : 20240711_036

Identifiant unique de l'acte : 012-211202254-20240711-20240711_036-BF

Nature de l'acte : Documents budgétaires et financiers

Matières de l'acte : 7 .1 .2

Finances locales

Décisions budgétaires

Délibérations afférentes aux documents budgétaires (BP, DM, CA,
affectation des résultats, approbation du compte de gestion)

Date de la version de la 29/08/2019

classification :

Nom du fichier : DOCBUDG-21120225400010-012038-DM1-2024-12072024.xml (99_BU-012-211202254-20240711-20240711_036-BF-1-1_1.xml)

Annexe : D2024-036_DELIB_BUDGET MAIRIE - DM1.pdf (70_DE-012-211202254-20240711-20240711_036-BF-1-1_2.pdf)

Budget Communal 2024 : Décision modificative n°01 : DELIB